

La relance en Auvergne-Rhône-Alpes

**NEWSLETTER #2
MARS 2021**

infos+

www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes



Edito



Michel SINOIR, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Le volet Transition agricole, alimentation et forêt du plan de relance est doté d'1,2 milliard d'euros.

Originalité de ce volet, ses moyens se cumulent

avec ceux du FEADER relance, qui ont permis d'augmenter d'un tiers les moyens alloués aux conseils régionaux pendant la période de transition 2021-2022 par rapport à une année moyenne 2014-2020.

En Auvergne-Rhône-Alpes, sous l'impulsion du préfet et du président du conseil régional, les équipes ont travaillé ensemble pour mettre à disposition des bénéficiaires des mesures assurant le maximum de synergie et d'efficacité entre les crédits de France Relance, du Conseil régional et du FEADER.

L'objectif premier est celui de la souveraineté alimentaire.

La crise sanitaire nous a rappelé qu'il était stratégique de relocaliser une part essentielle de la

production et de la transformation sur notre territoire.

Ces crédits doivent permettre d'accompagner efficacement les investissements de l'agriculture, de la sylviculture et de leurs filières de transformation pour qu'elles puissent répondre au mieux aux évolutions climatiques et aux nouvelles demandes de la société.

En ce début du mois de mars, le Salon International de l'Agriculture de Paris nous manque. Il nous aurait assurément permis de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui font que la chaîne alimentaire de notre pays a tenu et tient toujours pendant la crise sanitaire.

En Auvergne-Rhône-Alpes en 2020, 825 installations ont été aidées par une dotation jeune agriculteur (DJA). C'est un record. Ce dynamisme à l'installation est une illustration de la force d'initiative propre à nos filières. Cette même force se démontre dès à présent dans la quantité et la qualité des propositions présentées aux financements du plan de relance.

Plus que jamais Auvergne-Rhône-Alpes fait la démonstration qu'elle est une terre de projets.

Sommaire

■ Actualités

En région.....2

■ Appels à projets

Les appels à projets régionaux.....6

Les appels à projets nationaux.....7

■ Zoom

Préparer l'agriculture de demain

1,2 milliard d'euros dédiés au volet transition agricole, alimentation et forêt.....8

Le plan protéines en Auvergne-Rhône-Alpes.....9

Bien-être animal et protection animale.....9

■ Dans les départements

Les actualités de la relance dans votre département.....10

Vos sous-préfets chargés de la relance.....10

En région

France relance se déploie en Auvergne-Rhône-Alpes

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, a présenté, le 1er mars, le déploiement du plan de relance dans tous les territoires. La région Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie d'ores et déjà pleinement des mesures de France Relance.

Volet compétitivité

- 136 entreprises industrielles régionales ont bénéficié dès 2020 de près de 148 millions d'euros pour réaliser plus de 450 millions d'euros d'investissement ;
- Baisse des impôts de production de 1,3 milliard d'euros pour 85000 entreprises de la région ;
- 316 entreprises ont bénéficié des [Chèques Relance Export](#) pour les encourager malgré le contexte sanitaire à continuer à prospecter à l'international.
- À partir de 2021, France Relance contribue à la **restauration de nos monuments historiques** dans toute leur diversité, que ce soit en faveur de cathédrales, de musées ou de tout autre monument protégé. 9 projets en Auvergne Rhône-Alpes bénéficieront de plus de 12 millions d'euros.

Volet écologie

- Près de 330 millions d'euros mobilisés pour la **rénovation énergétique** de 580 bâtiments de l'État et de ses établissements publics, répartis sur plus de 100 communes, pour un meilleur confort des agents et des usagers ;
- 15 entreprises de **recyclage de plastiques** bénéficient d'une aide d'urgence de 3,8M € pour permettre la régénération de 43 320 tonnes de plastiques ;
- 76 projets de **restauration écologique et d'aires protégées** ont été déposés dans le cadre d'un appel à projet régional doté d'une enveloppe de 4,5 M€ ;
- 10,7 M€ seront mis à disposition de porteurs de projet régionaux pour le **recyclage foncier des friches** ;
- Une vingtaine de projets régionaux en faveur du **développement de l'utilisation du vélo** bénéficieront d'un montant d'aide de 14,8 M€.

Volet Cohésion

- Avec le plan [#1jeune1solution](#), plus de 135 400 jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes ont bénéficié du « plan jeunes » en 2020 dont 34 140 **primes à l'embauche** des jeunes financées par France Relance, 34 480 **contrats d'apprentissage** aidés par France Relance ;
- 410 communes ont bénéficié de 47,8 millions d'euros de **dotation à l'investissement local** pour réaliser 209 millions d'euros d'investissements publics.



Le déploiement de France Relance dans vos départements

- DANS L'AIN
- DANS L'ALLIER
- EN ARDÈCHE
- DANS LE CANTAL
- DANS LA DRÔME
- DANS L'ISÈRE
- DANS LA LOIRE
- EN HAUTE-LOIRE
- DANS LE PUY-DE-DÔME
- DANS LE RHÔNE
- EN SAVOIE
- EN HAUTE-SAVOIE



Suivez le déploiement de France Relance

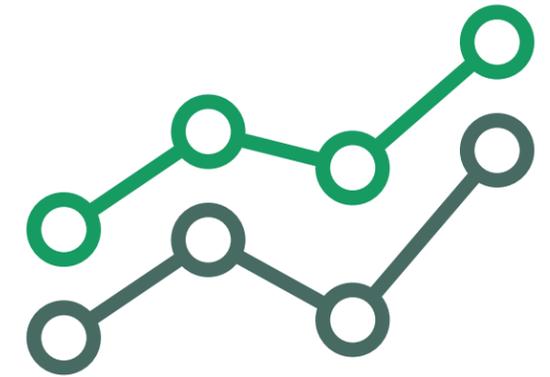
Pour suivre les résultats du plan de relance, deux outils en ligne mis en place par le Gouvernement sont à votre disposition.

Le tableau de bord

Le secrétariat général du plan de relance publie chaque mois un tableau de bord permettant d'observer la progression et le déploiement de France Relance.

Accédez au tableau de bord

Pour une quinzaine de mesures emblématiques du plan de relance, il présente les résultats obtenus ou les étapes réalisées pour leur mise en œuvre. Ce tableau de bord s'accompagne de cartographies permettant d'observer le déploiement du plan à l'échelle de chaque département. [Les outils cartographiques](#) offrent des informations les plus exhaustives possibles sur les projets financés dans le cadre de France Relance.



Les données publiques

Les données de France Relance seront publiées, en open data sur le site [data.gouv.fr](#)

Consultez les données France Relance

Cette ouverture des données permet l'appréciation de la mise en œuvre des mesures du plan de relance et le travail des chercheurs. Elle contribue à renforcer la transparence de l'action publique, dans la limite du secret statistique et du secret fiscal.

Les informations plus détaillées avec le nom des projets et les bénéficiaires des mesures de Relance sont également à retrouver sur la page « France Relance » des sites des préfectures [régionale](#) et départementales.

Soutien aux projets industriels : Auvergne-Rhône-Alpes, 1ère région de France

Avec 17,6% du total national des aides distribuées par l'État dans le cadre du plan de relance à destination des entreprises, la région Auvergne Rhône-Alpes est la 1ère région de France en nombre de projets et en montant de financement.

+ Découvrez tous les projets industriels soutenus dans votre région sur la carte interactive en ligne : [datavision.economie.gouv.fr](#)



SOURCE : DATAVISION.ECONOMIE.GOUV.FR
CHIFFRES AU 12/02/2021



France Relance pour l'inclusion en Auvergne-Rhône-Alpes : 404 projets accompagnés, 1871 emplois créés

La cohésion sociale est une priorité de la relance pour soutenir et accompagner vers l'emploi les jeunes et les plus vulnérables. C'est dans cette perspective que le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a déployé un plan de 300 millions d'euros en août 2020 pour soutenir les près de 5 000 entreprises sociales inclusives du pays et les 180 000 hommes et femmes les plus éloignés de l'emploi qu'elles accompagnent.

Suite aux appels à projet de l'automne 2020, plus de 400 projets ont été sélectionnés en Auvergne-Rhône-Alpes (213 projets dans l'insertion par l'activité économique et 191 projets pour les entreprises adaptées) pour un montant total d'aides de 13,5 millions d'euros et créateurs de 1871 emplois nouveaux entre 2021 et 2022.

+ PLUS D'INFOS



1,29 milliard d'euros de baisse d'impôts de production pour près de 85 000 entreprises régionales

La baisse des impôts de production est une mesure phare de France Relance. Elle vise à alléger, de manière pérenne, les impôts de production des entreprises, afin de renforcer leur compétitivité et l'attractivité du territoire.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 1,29 milliard d'euros de baisse d'impôts de production dès 2021 bénéficieront à près de 85 000 entreprises. Les impôts concernés sont : la contribution économique territoriale (CET), composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Au niveau national, il s'agit de 10 milliards d'euros de baisse d'impôts de production pour près de 600 000 entreprises.

+ PLUS D'INFOS

LAURÉATS APPELS À PROJETS

Appel à projet *Résilience* : 17 projets de (re)localisation Industrielle soutenus en Auvergne-Rhône-Alpes

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, ont annoncé le 9 février 34 nouveaux projets lauréats de l'appel à projet *Résilience* du volet industrie du plan France relance, parmi lesquels 9 sont localisés en Auvergne-Rhône-Alpes, portant ainsi à 17 le nombre total de projets soutenus dans la région. Au

total, ce sont désormais 65 projets de (re)localisation (dont 17 en région Auvergne-Rhône-Alpes) qui sont soutenus à hauteur de 268 millions d'euros, pour un montant total d'investissements industriels de plus d'un milliard d'euros. Près de 3 000 emplois industriels directs devraient être créés par la concrétisation de ces projets, et 7 000 emplois confortés.

+ PLUS D'INFOS



Numérique du quotidien : 65 conseillers numérique recrutés dans la Métropole de Lyon et le département du Rhône

La métropole de Lyon et le département du Rhône font partie des 7 territoires qui, aux côtés de l'État, se mobilisent pour accompagner les personnes les plus éloignées du numérique.

50 conseillers seront recrutés pour la Métropole de Lyon, avec une subvention de 2,5 millions d'euros et 15 seront déployés sur le département du Rhône grâce à une aide de 750 000 euros. Ces professionnels de l'accompagnement organiseront des ateliers d'initiation au numérique pour les habitants : échanger avec ses proches, faire un CV, suivre la scolarité des enfants en ligne, maîtriser ses données personnelles, vérifier des informations, ...

+ PLUS D'INFOS

LAURÉATS APPELS À PROJETS

Modernisation et de diversification des filières automobile et aéronautique : 44 nouveaux projets d'investissements productifs soutenus

205 nouveaux projets lauréats bénéficiaires des fonds de soutien à la modernisation et à la diversification des filières automobile et aéronautique, dont 44 en Auvergne-Rhône-Alpes, ont été dévoilés le 16 février. Ces nouveaux projets lauréats totalisent 443 millions d'euros

d'investissements productifs au niveau national ; ils seront soutenus à hauteur de plus de 174 millions d'euros par l'État. Auvergne-Rhône-Alpes compte désormais 92 lauréats accompagnés par France Relance.

+ PLUS D'INFOS



60 M€ pour soutenir l'immobilier commercial et artisanal dans les territoires fragiles

Ce fonds national permettra la restructuration d'environ 6 000 locaux d'activité sur une période de cinq ans et l'accompagnement, dans les deux ans à venir d'une centaine de programmes d'intervention correspondant à près de 2 000 locaux, pour redynamiser le commerce et l'artisanat dans les territoires les plus fragiles.

Il s'adresse aux territoires fragiles engagés dans une stratégie globale de revitalisation et financera en priorité les opérations de création ou de restructuration de locaux d'activité situés au cœur des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou dans les centres-villes ou centres-bourgs, notamment dans les villes moyennes du programme [Action cœur de ville](#) ou les communes du programme [Petites Villes de demain](#).

+ PLUS D'INFOS



100 entreprises de la Région Auvergne-Rhône-Alpes réunies pour un webinaire dédié au maintien en condition opérationnelle aéronautique

Pour soutenir la filière aéronautique, le ministère des Armées, avec l'appui de Lyon Pacte PME, a réuni le 25 février dernier 100 entreprises de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Au programme de cette rencontre 100% digitale, une présentation des besoins du ministère des Armées et des dispositifs utiles aux entreprises pour entrer en contact avec le ministère. 85 rendez-vous sont déjà programmés entre les participants pour échanger sur les opportunités d'affaires.

+ Retrouvez toutes les informations sur le plan ActionPME sur la page dédiée du site du ministère des Armées

Les appels à projets régionaux

Volet écologie - Transition agricole, alimentation et forêt



Aide au renouvellement forestier – Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer

Dans le contexte du changement climatique, le plan France Relance et la mesure « renouvellement forestier » viennent soutenir les propriétaires forestiers qui investissent pour adapter leurs forêts au changement climatique ou pour améliorer leur contribution à l'atténuation de celui-ci.

[+ PLUS D'INFOS](#)



Projets en faveur d'une alimentation saine, locale et durable

Soutenir le développement des projets alimentaires territoriaux (PAT) afin de faire des territoires des moteurs pour la relocalisation de l'agriculture et d'agir pour la transition vers une alimentation plus saine, plus durable et plus locale.

[+ PLUS D'INFOS](#)



Soutien aux cantines scolaires des petites communes

Financer les projet d'investissements des collectivités qui favorisent l'utilisation de produits frais, locaux, durables et de qualité, mais aussi la réduction du gaspillage ou encore la suppression des plastiques. s'adresse aux communes éligibles à la fraction cible de la dotation de solidarité rurale (DSR cible)

[+ PLUS D'INFOS](#)

Appels à projets départementaux



Agriculture urbaine et jardins partagés

En donnant l'occasion aux citoyens de se confronter à des formes de production agricole, les jardins partagés ou collectifs permettent de créer du lien entre monde rural et urbain, de participer concrètement aux enjeux agroécologiques et climatiques et de favoriser une alimentation locale, fraîche, saine et accessible.

[+ PLUS D'INFOS](#)



Alimentation locale et solidaire

Le volet régional doté de 2,59 millions pour Auvergne-Rhône-Alpes est destiné à soutenir les initiatives portées par des associations, des entreprises, des acteurs de l'économie sociale et solidaire ou des collectivités, pour faciliter l'accès des personnes isolées ou en situation de précarité à une alimentation locale, fraîche, saine et accessible.

[+ PLUS D'INFOS](#)

Les appels à projets nationaux

Calendrier national

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance a publié le calendrier des appels à projets du France Relance.

Ce calendrier vous permet de suivre les appels à projets du Plan de relance : dates d'ouverture et de fermeture, thématique.

[+ Consultez le calendrier des appels à projets France Relance sur le site du ministère de l'Économie](#)

Appels à projets de l'ADEME



L'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des déchets et plus globalement du climat et de la transition énergétique et écologique.

Les fonds du plan de relance confiés à l'ADEME prévoient notamment d'aider au financement de projets de développement des écosystèmes territoriaux « mobilité et industrie H2 », d'accompagnement des TPE/PME dans l'écoconception, de recyclage des friches industrielles et urbaines polluées, de décarbonation de l'industrie (efficacité énergétique et élec-

trification), d'intégration du plastique recyclé, de développement de la collecte et du traitement des biodéchets, des réseaux de chaleur et de froid renouvelables et/ou décarbonés, et de tourisme durable (restauration et hébergement).

[+ Consultez les appels à projets France Relance de l'ADEME sur \[agirpourlatransition.ademe.fr\]\(http://agirpourlatransition.ademe.fr\)](#)





© DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

1,2 milliard d'euros dédiés au volet transition agricole, alimentation et forêt

Avec plus d'un milliard d'euros spécifiquement dédiés à l'agriculture, aux agriculteurs et aux consommateurs, le volet agricole de France Relance vise à renforcer notre souveraineté alimentaire, accélérer la transition agro-écologique pour donner accès à tous les Français à une alimentation saine, durable et locale et adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique.

Avec ses 22 mesures, le volet agricole vient amplifier des dynamiques engagées telles que le soutien à la conversion d'exploitations vers la Haute Valeur Environnementale et le Bio pour atteindre 20 % de produits bio et 50 % de produits sous signes de qualité dans les cantines, l'appui aux organisations de producteurs pour le négoce, ou la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Renforcer la souveraineté alimentaire

Doté de 360 millions d'euros, le premier axe du volet agricole pour renforcer notre souveraineté alimentaire finance notamment le plan protéine (100 M€) qui vise à accroître l'indépendance de la France pour son approvisionnement en protéines végétales destinées à l'alimentation humaine et animale.

Accélérer la transition agro-écologique pour donner accès à tous les Français à une alimentation saine, durable et locale

Deuxième axe du volet agricole, l'accélération de la transition agro-écologique qui bénéficie de 545 M€ doit permettre de faire face aux aléas climatiques. Il comprend notamment de aides financières pour réduire l'usage des produits phytosanitaires, pour l'achat de matériel de protection contre le gel, la grêle ou pour prévenir l'impact de la sécheresse. Cet axe comprend aussi le développement des circuits courts, notamment via un plan de soutien aux cantines scolaires, et le financement des Projets alimentaires territoriaux (PAT) pour 80 M€.

Adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique

L'accompagnement de l'agriculture et de la forêt dans la résilience au changement climatique mobilise 300 M€ : 100 M€ pour aider les agriculteurs à investir dans la protection de leurs productions et 200 M€ pour

la filière forêt-bois pour adapter la forêt française au changement climatique, produire du bois, pérenniser les services rendus par la forêt et notamment son rôle dans l'atténuation du changement climatique, tout en poursuivant la gestion durable et multifonctionnelle de ces espaces, qui représentent 36% du territoire régional.

Le volet agricole de la relance vise également à répondre aux attentes sociétales en matière de protection animale, que ce soit pour les animaux de rente, sur les exploitations ou pour les animaux de compagnie, via un programme de financement de travaux pour les refuges.

Enfin, en s'adressant aux communes et aux associations, le plan de relance permet d'accompagner les nombreuses initiatives au cœur des territoires qui traduisent l'envie de nombre de nos concitoyens de se réapproprier leur alimentation.

+ Plus d'informations sur le site de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Le plan protéines en Auvergne-Rhône-Alpes

L'objectif de cette mesure est essentiel : bâtir notre souveraineté alimentaire en protéines végétales.

L'annonce en a été faite par le président de la République qui entend ainsi réduire notre dépendance envers les pays tiers, aider les éleveurs à faire face aux problématiques de fourrage et accompagner les consommateurs dans les enjeux nutritionnels en leur apportant un meilleur contrôle de leur alimentation. Ce plan se traduit d'une part

par un financement pour l'achat de matériel agricole spécifique.

De nombreux agriculteurs de la région ont répondu à cet appel à projet et d'autre part, une aide à la structuration de filières. Trois dossiers portés par des acteurs de la région ont émergé. Ils portent sur des filières en alimentation animale, mais également sur le développement de produits destinés à l'alimentation humaine.

+ PLUS D'INFOS



© DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Bien-être animal et protection animale



© DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Il s'agit de permettre à la filière agricole de renforcer sa compétitivité tout en satisfaisant aux exigences d'hygiène alimentaire et d'investir dans la biosécurité pour réduire l'exposition aux crises sanitaires de demain en garantissant la prévention des maladies animales.

Le plan de modernisation des abattoirs

L'objectif est de soutenir les investissements dans les établissements d'abattage de la région pour les moderniser et d'accroître leur compétitivité, tout en améliorant la protection animale, le respect des réglementations sanitaires et environnementales et les conditions de travail des opérateurs. 19 projets ont été déposés dans 9 départements de la région. Ils représentent un montant d'investissement global de 56 M€ et une aide potentielle de 17 M€, le taux d'aide étant de 40 % maximum avec

un plafond de 2 M€ d'aide par projet. Les dossiers de plus de 10 M€ d'investissement font l'objet d'une décision de niveau national.

Le Pacte biosécurité et bien-être animal

La mesure vise à soutenir les éleveurs dans l'adaptation de leur exploitation à la protection du bien-être animal et à la mise en œuvre de mesures de biosécurité. Il permet de financer par exemple l'adaptation des bâtiments d'élevage et des parcours afin d'apporter de meilleures conditions d'accueil des animaux et d'améliorer la sécurité sanitaire. L'enveloppe allouée à la région Auvergne-Rhône-Alpes est de 10 M€ sur 2 ans. Ces dossiers bénéficieront également d'un cofinancement avec des crédits européens. Les appels à candidature sont parus le 26 février.

+ PLUS D'INFOS

Abattoir TRADIVAL à Lapalisse dans l'Allier, premier lauréat national du plan de modernisation

Ce projet est l'un des deux premiers retenus par le ministre de l'agriculture. Son objectif est de conforter sa compétitivité, notamment au regard de ses exportations vers la Chine. Il s'agit de moderniser ses procédés et

d'améliorer les conditions de travail, tout en renforçant l'efficacité énergétique et environnementale. L'installation de la vidéo-surveillance dès l'arrivée des animaux contribuera également à l'exigence de protection animale.

TRADIVAL est une société du groupe SICAREV et de la coopéra-

tive CIRHYO qui réalise un chiffre d'affaire de 360 M€ et compte 800 salariés. Elle traite la production de 545 éleveurs et représente 5% des volumes nationaux de porcs abattus. 83% des volumes sont découpés sur place pour être commercialisés auprès des industriels de la salaison, les grossistes, les grandes et moyennes surfaces.

Dans les départements

Les actualités de la relance dans votre département



Vos sous-préfets chargés de la relance

Afin d'accompagner la mise en œuvre du plan France Relance dans les territoires, et de renforcer l'État déconcentré, au plus près des élus, des entreprises et des citoyens, le Premier ministre a décidé la création de sous-préfets en charge de la relance.

- **Ain** : Philippe BEUZELIN, Secrétaire général
- **Allier** : Jean-Marc GIRAUD, sous-préfet de Montluçon
- **Ardèche** : Bernard ROUDIL, sous-préfet de Tournon sur Rhône
- **Cantal** : Cécilia MOURGUES, sous-préfète à la relance
- **Drôme** : Marie ARGOUARC'H, Secrétaire générale
- **Isère** : Samy SISAI, sous-préfet à la relance
- **Loire** : Loic ARMAND, sous-préfet de Montbrison
- **Haute-Loire** : Raphaëlle KOROTCHANSKY, sous-préfète à la relance
- **Puy-de-Dôme** :
 - Ecologie : Olivier MAUREL, sous-préfet de RIOM
 - Compétitivité : Etienne KALALO, sous-préfet de Thiers
 - Cohésion sociale et territoriale : Pascal BAGDIAN, sous-préfet d'Issoire
- **Rhône** : Clément VIVES, sous-préfet, secrétaire général adjoint
- **Savoie** : Juliette PART, secrétaire générale
- **Haute-Savoie** : Florence GOUACHE, secrétaire générale

